Rapport ministériel sur le rendement

INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

2015-2016

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Cette publication est également offerte en ligne :
http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/h_07576.html.

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (Braille, gros caractères), veuillez remplir le formulaire de demande de publication ou communiquer avec :

Centre de services Web
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (international) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : ISDE@Canada.ca

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne ou communiquer avec le Centre de services Web aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2016.

N° de catalogue Iu1-20F-PDF
ISSN 2371-1787

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title 2015–16 Departmental Performance Report

Table des matières

Message des ministres 1

Les résultats en bref 3

Section I : Survol de l'organisation 5

Profil de l'organisation 5

Contexte organisationnel 6

Priorités organisationnelles 12

Section II : Vue d'ensemble des dépenses 19

Dépenses réelles 19

Sommaire du rendement budgétaire 20

Tendances relatives aux dépenses du ministère 23

Dépenses par crédit voté 23

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 24

États financiers et Faits saillants des états financiers 25

Section III : Analyse des programmes et des Services internes 31

Programmes 31

Programme : Cadres et réglementation du marché 31

Programme : Concurrence dans le marché et investissements 34

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique 37

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation 40

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle 44

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises 46

Programme : Compétitivité et capacité industrielles 49

Programme : Développement économique des collectivités 51

Services internes 54

Section IV : Renseignements supplémentaires 59
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 59
Tableaux de renseignements supplémentaires 59
Dépenses fiscales fédérales 60
Coordonnées de l'organisation 60
Annexe : Définitions 61
Notes de fin de document 65

Message des ministres

Nous sommes heureux de faire rapport des principaux résultats de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada en 2015-2016.

Le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique réalise ses programmes de manière synergique afin de procurer au Canada ce dont le pays a besoin pour améliorer sa productivité, faire croître son économie et améliorer la prospérité et le bien-être. Cela implique de soutenir le gouvernement dans l'engagement qu'il a pris de dresser un programme d'innovation, programme qui créera des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, générera de la croissance pour toutes les industries et améliorera la vie des Canadiens. Le travail du Portefeuille consiste notamment à aider les petites entreprises à croître grâce au commerce et à l'innovation, à favoriser la croissance du tourisme au Canada et à appuyer la recherche scientifique et l'intégration des questions d'ordre scientifique dans nos choix d'investissement et d'orientation.

À la veille du 150e anniversaire du Canada, nous nous engageons à collaborer avec les intervenants de tout le pays pour renforcer la place que nous occupons dans l'économie mondiale.

C'est un honneur pour nous de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016* de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada.

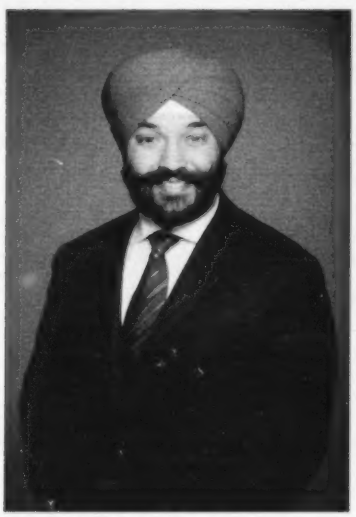

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme et Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Les résultats en bref

Fonds utilisés (Dépenses réelles 2015-2016)	Personnel (Équivalents temps plein [ETP] réel 2015-2016)
1 169 834 497 $	4 711

Les résultats en bref

- Les trois nouveaux ministres d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) ont reçu d'importants mandats du Premier ministre en 2015-2016, principalement de diriger la réalisation du Programme d'innovation du Canada. D'autres engagements importants comprennent d'améliorer la couverture à large bande à haute vitesse, travailler à la mise en œuvre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, investir dans les technologies propres, soutenir la création d'un poste de conseiller scientifique en chef, et apporter un soutien aux incubateurs et aux accélérateurs d'entreprises.

- Pour favoriser le développement du Programme d'innovation du Canada, ISDE a amorcé des échanges initiaux avec des intervenants pour examiner comment transformer les idées en solutions, la science en technologies et les compétences en emplois, et ce, en vue des consultations publiques lancées en juin 2016.

- Afin d'élargir et d'améliorer l'accès à Internet haute vitesse à large bande dans les communautés rurales, ISDE a entrepris la création du nouveau programme quinquennal de 500 millions de dollars annoncé dans le budget de 2016. Ce programme s'appuie sur d'autres réalisations de 2015-2016, dont l'approbation de 70 projets dans le cadre du programme Un Canada branché, qui permettra à plus de 280 000 foyers canadiens de recevoir un service à large bande élargi et amélioré d'ici 2019.

- Pour favoriser la réalisation d'autres engagements clés énoncés dans les lettres de mandat, le Ministère a établi des relations stratégiques destinées à soutenir l'essor des réseaux d'innovation et le développement et la cartographie des grappes d'entreprises; a collaboré avec les organismes de développement régional dans le but de cerner les occasions d'investissement stratégique dans de nouveaux secteurs, dont les technologies propres; et a entrepris des consultations à propos de la création d'un poste de conseiller scientifique en chef en plus d'émettre des avis à ce sujet.

- Pour continuer de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) partout au pays, ISDE a entamé les travaux relatifs à l'initiative de croissance accélérée afin d'offrir un soutien plus opportun et mieux ciblé aux entreprises présentant un potentiel élevé, et a mis en œuvre des changements destinés à améliorer et à moderniser davantage le Programme de financement des petites entreprises du Canada.

- Pour moderniser et améliorer la viabilité et les capacités novatrices des installations de recherches des campus canadiens, ISDE a soutenu le lancement du nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires d'une valeur de 2 milliards de dollars. Annoncés dans le budget de 2016, les investissements ciblés et à court terme réalisés en vertu du Fonds encourageront l'activité économique partout au Canada et aideront les universités et les collèges canadiens à former des travailleurs hautement qualifiés, à agir comme moteurs de la découverte et à collaborer à des innovations qui aideront les entreprises canadiennes à devenir concurrentielles et à prendre de l'expansion sur le marché international.

- Pour poursuivre le soutien de projets de recherche-développement de grande envergure dans le secteur automobile, ISDE a considérablement investi en 2015-2016 par le truchement du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA). Ce programme est axé sur les technologies éconergétiques novatrices et l'augmentation de la capacité de production offrant un potentiel de retombées économiques à long terme. Par suite de la prolongation du FISA dans le Budget de 2016, le Ministère a apporté des modifications administratives au programme pour s'assurer de continuer à cibler les projets qui favorisent l'innovation dans le secteur canadien de l'automobile, tout en demeurant ouvert aux besoins des intervenants.

- Pour répondre à la demande croissante de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil, ISDE a mis aux enchères des licences de spectre de la bande de 2 500 MHz et des licences résiduelles de la bande de 700 MHz et des services sans fil évolués (SSFE-3), ce qui lui a permis de récolter plus de 800 millions de dollars.

- Pour offrir de nouvelles possibilités aux entreprises canadiennes de partout au pays, ISDE a travaillé de concert avec Affaires mondiales Canada (AMC) pour achever les négociations entourant l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne.

Section I : Survol de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Ministre des Sciences :
L'honorable Kirsty Duncan, C.P., députée

Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme et Leader du gouvernement à la Chambre des communes :
L'honorable Bardish Chagger, C.P., députée

Sous-ministre :
John Knubley

Portefeuille ministériel :
Innovation, Sciences et Développement économique

Année de création :
Incorporée en 1892

Principales autorités législatives :
La loi constituant l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada est la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch.1[i]

Contexte organisationnel

Le 4 novembre 2015, le gouvernement du Canada a annoncé que le ministère de l'Industrie porterait désormais le nom de ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada.

Raison d'être

Le Ministère aide les entreprises canadiennes à croître, à innover et à exporter afin qu'elles puissent créer des emplois de qualité et de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens. Il collabore avec les provinces, les territoires, les municipalités, le réseau d'éducation postsecondaire, les employeurs et les travailleurs à l'amélioration de la qualité et de l'influence des programmes qui favorisent l'innovation, la recherche scientifique et l'entrepreneuriat, afin de construire un Canada prospère et novateur. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique dirige cette organisation.

Responsabilités

ISDE travaille avec les Canadiens dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays dans le but d'améliorer les conditions d'investissement, d'améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes dans l'économie du savoir. Le Ministère intervient dans une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges, au commerce, à la science, à la consommation, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Programme : Cadres et réglementation du marché
- Sous-programme : Mesure commerciale
- Sous-programme : Insolvabilité
- Sous-programme : Constitution en société sous le régime fédéral
- Sous-programme : Propriété intellectuelle
- Sous-programme : Accès au marché
- Sous-programme : Programme des consommateurs

Programme : Concurrence dans le marché et investissements
- Sous-programme : Application des lois sur la concurrence
- Sous-programme : Examen des investissements

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique
- Sous-programme : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications
- Sous-programme : Gestion et réglementation du spectre
- Sous-programme : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation
- Sous-programme : Politiques et analyses scientifiques et technologiques
- Sous-programme : Partenariats en science et en technologie

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle
- Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'automobile
- Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises

- Sous-programme : Croissance et financement des petites entreprises
- Sous-programme : Services aux entreprises

Programme : Compétitivité et capacité industrielles

- Sous-programme : Politiques et analyses propres aux industries
- Sous-programme : Retombées économiques des approvisionnements

Programme : Développement économique des collectivités

- Sous-programme : Développement économique du Nord de l'Ontario
- Sous-programme : Accès aux ordinateurs et à Internet

Services internes

Environnement opérationnel et analyse des risques

Le 4 novembre 2015, le gouvernement du Canada a annoncé que le ministère de l'Industrie porterait désormais le nom de ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (ISDE). Le Ministère aide les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits afin qu'elles puissent créer des emplois de qualité et assurer la prospérité des Canadiennes et des Canadiens.

Parmi les nouvelles priorités qui découlent du changement apporté au gouvernement mentionnons le soutien aux innovateurs et aux entrepreneurs canadiens et l'essor de ses réseaux d'innovation et des grappes d'entreprises du fait de la création du Programme d'innovation, de l'expansion accrue de la couverture à large bande à haute vitesse, des investissements stratégiques en technologies propres, du soutien à la création d'un poste de conseiller scientifique en chef ainsi que du soutien aux incubateurs et aux accélérateurs d'entreprises.

En particulier, l'élaboration d'un nouveau **Programme d'innovation** a eu une incidence importante sur les priorités du Ministère et jouera un rôle central en ce qui a trait aux efforts déployés par ISDE pour offrir un soutien efficace aux entreprises, aux chercheurs et aux entrepreneurs canadiens soucieux d'innover.

Le Canada est reconnu partout dans le monde pour la quantité et la qualité de ses recherches scientifiques, ses incitatifs fiscaux généreux, la solidité de sa position budgétaire, son milieu d'affaires accueillant, et sa main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et très instruite. Le Canada se doit toutefois de prendre des mesures pour demeurer dans la course à l'innovation et de s'attaquer à des secteurs clés qui lui permettront de s'améliorer.

Par exemple, le Canada possède de solides capacités en recherche, mais a besoin de transformer davantage d'idées en produits, en services et en modèles opérationnels commercialisables, d'accroître les dépenses des entreprises en recherche-développement, d'aider les jeunes entreprises à traverser les stades critiques de leur développement pour émerger sur la scène internationale, d'investir davantage dans l'adoption de nouvelles technologies de l'information et des communications, et de tirer pleinement profit du rôle que peut jouer le Canada dans la lutte contre le changement climatique.

Pour ce faire, le gouvernement a lancé la première phase de son Programme d'innovation le 14 juin 2016, un processus officiel de collaboration axé sur six domaines d'action.[1][ii] Les travaux se poursuivront tout au long de l'exercice 2016-2017.

La demande toujours croissante relative aux services sans fil commerciaux et au spectre est une autre source de pression externe importante s'exerçant sur le Ministère, et ISDE s'efforce de gérer cette ressource publique précieuse au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Du fait de pressions économiques constantes, la demande a été plus faible que prévu pour certains programmes de paiements de transfert du Ministère et la situation a eu une incidence sur la capacité d'ISDE à soutenir des projets novateurs de concert avec ses partenaires de l'industrie, notamment les projets de recherche-développement à grande échelle du secteur de l'automobile. En 2015-2016, ISDE a mis en place le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA) pour aider les fournisseurs de pièces d'automobiles du Canada et créer un environnement favorable aux activités de recherche-développement du secteur tout en offrant aux entreprises des débouchés pour intégrer les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Par l'entremise de son programme de gestion Innovation 2020, ISDE s'efforce de réaliser des projets de gestion qui favorisent un environnement propice à l'innovation et à la collaboration et qui accroissent l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes et des activités.

Pour terminer, précisons que le contexte de risque du Ministère est façonné par son mandat et ses objectifs, par les politiques et priorités gouvernementales, ainsi que par les grandes tendances socioéconomiques et technologiques. Le régime de gestion intégrée des risques du Ministère permet de cerner, d'évaluer, de suivre et d'atténuer les principaux risques associés aux activités afférentes aux politiques, règlements, programmes, investissements et pratiques de gestion d'ISDE et de les faire connaître par l'entremise du profil de risque de l'organisation.

Dans son *Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016*, ISDE a précisé deux risques importants : l'augmentation de la demande de services mobiles et de spectre qui ont nécessité des interventions stratégiques précises du Ministère pour continuer de gérer et de réglementer le spectre et les télécommunications avec efficacité; et la capacité d'ISDE d'appuyer efficacement de grands projets de recherche-développement par le truchement de ses programmes de paiements de transfert. Le tableau suivant illustre les mesures prises par le Ministère en 2015-2016 pour faire face à ces deux risques externes importants.

---

1 Instaurer une société entrepreneuriale et créatrice; Appuyer l'excellence scientifique à l'échelle mondiale; Développer des grappes et des partenariats de calibre mondial; Assurer la croissance des entreprises et accélérer la croissance propre; Livrer concurrence dans un monde numérique; et Faciliter la conduite des affaires.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'organisation
Demande constamment à la hausse relativement aux services mobiles et au spectre	ISDE a continué d'assurer l'accès au spectre par son plan de libération de fréquences pluriannuel. En 2015-2016, le Ministère a mis aux enchères le spectre de la bande de 2 500 MHz. Neuf soumissionnaires différents se sont vu octroyer au total 302 licences.	**Résultat stratégique :** Le marché canadien est efficace et concurrentiel **Programme :** Spectre, télécommunications et économie numérique
Les conditions du marché, de même que la structure des programmes de recherche-développement de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, pourraient avoir une incidence sur l'échéancier des décaissements et sur les résultats prévus des programmes.	ISDE a approuvé deux nouveaux projets en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), qui favorise l'innovation, la compétitivité et la collaboration dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense canadiens. ISDE a aussi achevé les deux premières rondes de propositions de projets pour le Programme de démonstration de technologies (PDT), qui soutiendra des projets de démonstration de technologie à grande échelle dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense. Le Ministère a aussi lancé le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA), un programme quinquennal d'une valeur de 100 millions de dollars qui vient en aide aux fournisseurs canadiens du secteur de l'automobile qui mettent au point des produits et des procédés novateurs. Au cours de l'exercice 2015-2016, ISDE a reçu 30 millions de dollars par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses pour la création du FISA, qui sert à soutenir des projets de recherche-développement à grande échelle dans le secteur de l'automobile pour la construction de voitures plus vertes et plus économes en carburant.	**Résultat stratégique :** Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne **Programme :** Financement de la recherche-développement industrielle

Priorités organisationnelles

Nom de la priorité : Privilégier le marché

Description

ISDE favorise la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques-cadres économiques propices à la concurrence, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat et qui suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Type de priorité[2]

En cours

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Mettre aux enchères le spectre de la bande de 2 500 MHz pour répondre à la demande constamment à la hausse de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil.	14 avril 2015	5 mai 2015	Achevé	Gestion et réglementation du spectre
Collaborer entre homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux pour réduire ou éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements à l'intérieur du Canada et établir un marché intérieur ouvert, performant et stable.	En cours	En cours	En bonne voie	Accès au marché
Soutenir les négociations commerciales internationales en cours afin d'accroître les	En cours	En cours	En bonne voie	Accès au marché

[2] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

exportations et d'élargir le bassin de partenaires commerciaux des entreprises canadiennes.				
Élargir les occasions, pour les entreprises canadiennes, de prospérer sur des marchés ouverts concurrentiels grâce à un cadre réglementaire efficace et à une solide infrastructure numérique.	En cours	En cours	En bonne voie	Cadres et réglementation du marché
Mettre l'accent sur les outils de sensibilisation afin de soutenir les entreprises canadiennes et d'harmoniser les lois canadiennes en matière de propriété intellectuelle avec les pratiques administratives internationales.	Juin 2014	Printemps 2018	En bonne voie	Propriété intellectuelle
Mettre en œuvre l'AECG entre le Canada et l'Union européenne.	En cours	En cours	En bonne voie	Accès au marché

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

- ISDE a mis aux enchères le spectre de la bande de 2 500 MHz, ce qui a produit des revenus de 755,37 millions de dollars. Neuf des 11 soumissionnaires qualifiés se sont vu octroyer 302 des 318 licences disponibles.
- ISDE a fait avancer les négociations visant le renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur en collaborant avec ses homologues provinciaux et territoriaux. Les négociations devraient prendre fin en 2016-2017.
- ISDE a élargi les possibilités offertes aux entreprises canadiennes de prospérer en continuant de superviser, de réglementer un certain nombre de politiques-cadres du marché canadien en plus de s'assurer de leur efficacité, dont ceux afférents à la mesure commerciale, à l'insolvabilité, à la constitution en société sous régime fédéral, à la propriété intellectuelle, à l'accès au marché et à la consommation.
- ISDE a participé à des discussions visant à faire avancer de multiples négociations sur le commerce international, dont le Partenariat transpacifique (PTP), l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), l'Accord de partenariat économique Canada-Japon et un Accord de libre-échange Canada-Inde. Des efforts ont aussi été déployés en vue de faire progresser des accords plurilatéraux[3] sur des biens d'environnement et des échanges de services.

[3] Cela est propre à des accords intervenus au sein de l'Organisation mondiale du commerce et qui ne concernent que certains membres.

- ISDE a mis en œuvre la Classification de Nice servant à classifier les biens et les services visés par un enregistrement de marque selon les normes internationales. ISDE a aussi travaillé à la mise en œuvre des modifications à la *Loi sur les brevets* et aux *Règles sur les brevets* et à la rédaction des règles afférentes aux modifications apportées à la *Loi sur les dessins industriels* et à la *Loi sur les marques de commerce*. Ces modifications permettront de mieux aligner le cadre de propriété intellectuelle du Canada avec les pratiques administratives internationales.
- ISDE a donné son appui à AMC pour l'achèvement des négociations sur l'AECG avec l'Union européenne, accord qui créera de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays

Nom de la priorité : Promouvoir l'économie du savoir

Description

ISDE investit dans les sciences et la technologie pour créer des connaissances et permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour être concurrentiels et prospères dans une économie mondiale axée sur le savoir. Ces investissements font en sorte que les découvertes et les percées décisives aient lieu ici, au Canada, et que les Canadiens et Canadiennes profitent des avantages sociaux et économiques qu'elles entraînent.

Type de priorité

En cours

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Soutenir l'essor et le rendement des incubateurs et accélérateurs d'innovation du Canada pour venir en aide à la prochaine génération de sociétés en démarrage à l'esprit d'entreprise et les aider à atteindre leur plein potentiel plus rapidement.	Novembre 2015[4]	En cours	En bonne voie	Recherche, financement et services pour les petites entreprises
Appuyer les principaux secteurs en croissance de l'économie qui peuvent prendre de l'expansion, attirer les investissements et créer des emplois, y compris la fabrication et les services à valeur ajoutée, les plateformes technologiques et le tourisme.	Novembre 2015	En cours	En bonne voie	La compétitivité et la capacité industrielles Financement de la recherche-développement industrielle

[4] La date de début reflète les éléments énoncés dans les lettres de mandat ministérielles du 4 novembre 2015.

Mener des consultations après d'intervenants externes pour faire avancer le Programme d'innovation du Canada.	Novembre 2015	En cours	En bonne voie	Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation Financement de la recherche-développement industrielle La compétitivité et la capacité industrielles
Élaborer des stratégies pour attirer des investissements à long terme qui susciteront des transformations dans le secteur de l'automobile afin de maintenir et d'accroître son empreinte économique.	Novembre 2015	En cours	En bonne voie	Politiques et analyses propres aux industries Accès au marché Financement de la recherche-développement industrielle
Rendre possibles la recherche scientifique fondamentale et l'innovation pour orienter le processus décisionnel du gouvernement par l'investissement stratégique et la mise en œuvre des politiques.	Novembre 2015	En cours	En bonne voie	Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation
Encourager le soutien de l'innovation au sein des entreprises en mettant en œuvre des mesures budgétaires.	FISA – Mai 2008 PIFSA – Juin 2015	FISA – Mars 2021 PIFSA – Mars 2020	En bonne voie	Financement de la recherche-développement industrielle

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

- ISDE a amorcé un processus de collaboration avec un groupe diversifié d'intervenants pour entreprendre l'élaboration d'un Programme d'innovation inclusif qui servira de plan d'action commun pour la création d'une culture de l'innovation durable par un soutien efficace aux entreprises, aux chercheurs et aux entrepreneurs canadiens soucieux d'innover.
- ISDE a soutenu la création et le lancement du nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires d'une valeur de 2 milliards de dollars qui servira à moderniser les installations et les infrastructures des institutions de recherche canadiennes. Le Ministère a aussi fait part de ses conseils au ministre des Sciences et au premier ministre en ce qui a trait à la création d'un poste de conseiller scientifique en chef.
- ISDE a mis en œuvre le PIFSA afin de soutenir les projets de démonstration de technologie et de création de prototypes des fournisseurs canadiens qui mettent au point des produits ou des processus novateurs dans le secteur de l'automobile. ISDE a aussi achevé l'évaluation des tout premiers projets de programme de démonstration de technologies (PDT) et a approuvé deux nouveaux projets en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD).

Nom de la priorité : Appuyer les entreprises

Description

ISDE encourage la compétitivité et la productivité des entreprises, car celles-ci créent des emplois et de la richesse. Favoriser le développement économique dans les collectivités stimule le perfectionnement des compétences, permet d'approfondir les idées et de saisir les occasions dans tout le pays.

Type de priorité

En cours

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Élargir et améliorer l'accès aux services à large bande dans les communautés rurales et du Nord par l'entremise des programmes existants et de nouveaux investissements.	Juin 2014	Mars 2019	En bonne voie	Accès aux ordinateurs et à Internet
Adopter une approche pangouvernementale pour appuyer l'industrie canadienne en contribuant à attirer et à maintenir des mandats de recherche et de fabrication, à accroître la participation aux chaînes de valeur mondiales et à maximiser les retombées industrielles des principaux programmes d'approvisionnement de la défense et de la garde côtière fédérales.	En cours	En cours	En bonne voie	Retombées économiques des approvisionnements
Collaborer avec les partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation d'autres municipalités.	Mars 2015	Mars 2016	En bonne voie	Services aux entreprises

Progrès réalisés pour atteindre la priorité
• ISDE a créé le cadre du nouveau fonds quinquennal de 500 millions de dollars annoncé dans le budget de 2016 et qui servira à améliorer les services sur large bande dans les communautés rurales et éloignées. • ISDE a approuvé 70 projets dans le cadre du programme Un Canada branché, qui permettra à plus de 280 000 foyers canadiens de recevoir un service à large bande élargi et amélioré d'ici 2019. • ISDE a mis en œuvre la Politique des retombées industrielles et régionales (RIR) et la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), y compris une proposition de valeur pour 12 projets majeurs d'approvisionnement de la défense et projets de renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne qui vont générer au Canada des investissements égaux à la valeur des projets, soit 2,2 milliards de dollars; ISDE a aussi mis en œuvre la proposition de valeur de la Stratégie nationale de construction navale, qui a généré des investissements de 6,7 millions de dollars dans le secteur canadien de la construction navale et maritime. • ISDE a collaboré avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à 118 municipalités, portant ainsi le nombre total de participants à 876. Le service couvre maintenant 74,1 pour cent de la population canadienne.

Nom de la priorité : Assurer la saine gestion

Description

La prestation continue des services internes du Ministère et ses initiatives de gestion continueront à être fondées sur des pratiques de saine gestion financière et conçues pour améliorer la prestation efficiente et efficace des programmes et des activités.

Type de priorité

En cours

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Apporter un changement de culture au sein d'ISDE conformément aux buts d'Objectif 2020 grâce à des initiatives de gestion qui favorisent un environnement d'innovation et de collaboration, et améliorer l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes et des activités.	En cours	En cours	En bonne voie	Services internes

Progrès réalisés pour atteindre la priorité
• ISDE a élaboré le programme de gestion Innovation 2020 afin de favoriser un environnement d'innovation et de collaboration et d'améliorer l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes et des activités. Cela a consisté : o à lancer l'Initiative axée sur un milieu de travail respectueux, sain et inclusif d'ISDE afin de promouvoir une culture de respect, d'acceptation et de communication ouverte; o à mettre en place le Programme d'expérience à court terme permettant aux employés de participer à des micro-affectations au sein du Ministère pour soutenir leur apprentissage et leur avancement de carrière tout en permettant aux gestionnaires d'apporter une solution temporaire à des priorités immédiates. • ISDE a participé avec succès à des initiatives pangouvernementales, dont la migration vers le nouveau système de courriels du gouvernement, a piloté une solution d'infonuagique en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et Approvisionnements et Services Canada (ASC), et a réalisé un travail considérable en vue du déploiement du projet GCDocs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les priorités organisationnelles, veuillez consulter les Lettres de mandat des ministres.[iii]

Section II : Vue d'ensemble des dépenses

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)*

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues)
1 170 502 157	1 203 502 157	1 458 509 075	1 169 834 497	(33 667 660)

* Veuillez lire ci-dessous les explications sur les écarts.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
4 701	4 711	10

Sommaire du rendement budgétaire

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
Cadres et réglementation du marché (1)	56 111 095	56 111 095	65 096 565	69 810 033	220 925 261	42 207 492	50 785 898	55 464 811
Concurrence dans le marché et investissements	47 089 170	47 089 170	47 054 762	47 054 762	47 656 936	46 107 684	48 628 660	48 652 391
Spectre, télécommunications et économie numérique (2)	109 811 139	109 811 139	104 991 791	104 918 743	119 473 497	117 906 335	123 580 591	137 026 865
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (3)	304 380 758	304 380 758	302 630 758	195 850 758	319 761 313	311 415 582	313 406 524	210 195 969
Financement de la recherche-développement industrielle (4)	287 630 155	287 630 155	294 782 380	291 625 082	321 148 942	244 450 613	220 998 346	330 580 008
Recherche, financement et services pour les petites entreprises (5)	86 766 345	86 766 345	84 478 745	87 035 745	84 895 899	85 392 842	91 428 836	85 577 041
Compétitivité et capacité industrielles	34 249 228	34 249 228	34 257 507	34 257 507	35 237 330	33 947 200	31 303 195	37 132 066
Développement économique des collectivités (6)	150 391 867	150 391 867	137 911 498	137 636 888	171 973 037	156 421 933	83 737 928	72 366 822
Services internes (7)	94 072 400	127 072 400	131 629 048	131 917 919	137 436 859	131 984 816	133 544 518	138 479 491
Total	1 170 502 157	1 203 502 157	1 202 833 054	1 100 107 438	1 458 509 075	1 169 834 497	1 097 414 496	1 115 475 464

Explication du sommaire de rendement

1. Les autorisations totales pouvant être utilisées rendent compte en grande partie des excédents accumulés par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) depuis sa création en 1994. L'OPIC est un organisme relevant du Ministère qui est entièrement financé par les revenus qu'il génère. L'intention est de ne pas dépenser la partie surplus accumulé au cours

d'un exercice quelconque, mais d'y puiser en cas de besoin (p. ex. pour le programme de modernisation informatique de l'OPIC en cours).

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est surtout attribuable au fait que l'OPIC a généré plus de revenus que ce qui était prévu et a engagé moins de dépenses au cours de l'exercice 2015-2016.

2. L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement supplémentaire reçu en cours d'année pour le Projet de modernisation des applications du spectre et le Centre de recherches sur les communications et à la hausse du taux de change du programme de paiements de transfert de l'Union internationale des télécommunications. De plus, des coûts liés aux obligations juridiques de l'employeur ont été engagés en cours d'exercice (p. ex. le congé parental).

3. Les écarts en vertu du programme Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation sont des fluctuations normales dues à des changements dans le financement approuvé des programmes de paiements de transfert. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées tient compte du financement supplémentaire reçu pendant l'année pour CANARIE, le Conseil des académies canadiennes et le projet Parlons Science, ainsi que de la réduction du financement prévu dans la loi pour Génome Canada.

4. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées s'explique par le financement supplémentaire reçu pour le fonds FISA, le programme PIFSA, l'initiative ISAD et le programme PDT. Ces hausses ont été compensées par des transferts internes vers le Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO), le Programme des ordinateurs pour les écoles et le programme Un Canada branché. La baisse des dépenses réelles de 2015-2016 par comparaison aux autorisations totales pouvant être utilisées s'explique principalement par une demande moindre que celle prévue surtout en ce qui concerne l'ISAD, baisse qui a eu une incidence directe sur le nombre de projets approuvés et sur les dépenses totales en cours d'exercice.

5. L'écart entre les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles pour l'exercice 2015-2016 correspond aux dépenses supplémentaires engagées pour la prestation des Services aux entreprises.

6. La hausse des autorisations totales pouvant être utilisées par comparaison aux dépenses prévues correspond à un transfert de fonds interne entre différents volets du programme (voir la note 4) ainsi qu'au financement supplémentaire reçu pendant l'année pour le Programme des ordinateurs pour les écoles et le programme de stages pour les jeunes. L'écart entre les dépenses réelles et les autorisations totales pouvant être utilisées s'explique principalement par les dates d'approbation et de début plus tardives que prévu des projets entrepris dans le cadre du programme Un Canada branché.

7. L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement réservé pour couvrir les coûts afférents aux avantages sociaux qui doivent être ajoutés lorsque des fonds d'exploitation sont transférés de postes salariaux vers des postes non salariaux.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur tous les programmes à la section III du présent rapport.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

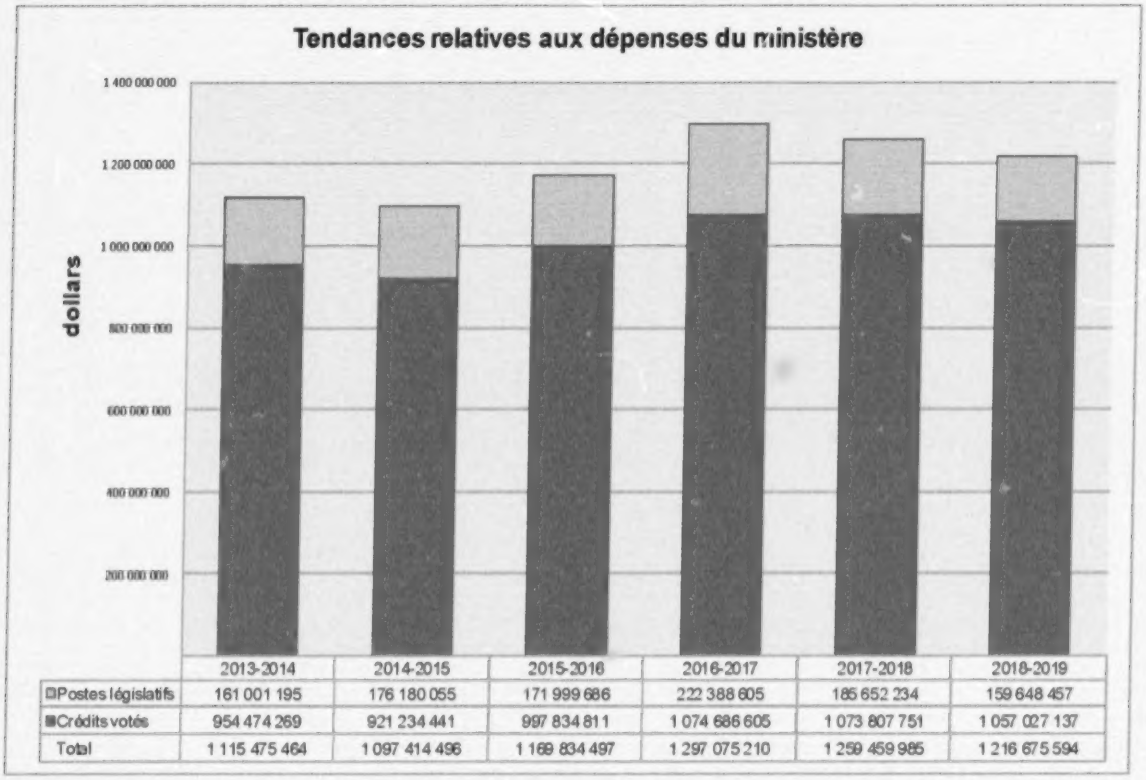

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Postes législatifs	161 001 195	176 180 055	171 999 686	222 388 605	185 652 234	159 648 457
Crédits votés	954 474 269	921 234 441	997 834 811	1 074 686 605	1 073 807 751	1 057 027 137
Total	1 115 475 464	1 097 414 496	1 169 834 497	1 297 075 210	1 259 459 985	1 216 675 594

La hausse des crédits votés, qui débute avec les dépenses réelles pour 2015-2016 et les dépenses prévues pour 2016-2017, correspond au financement supplémentaire reçu pour le programme Un Canada branché, le PDT, le FISA et le PIFSA. La baisse des crédits votés débutant en 2017-2018 s'explique par les réductions du financement disponible pour les programmes de paiements de transfert, en particulier pour le FISA et l'ISAD, ainsi que pour divers programmes de subventions et de contributions en vertu des programmes Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation et Développement économique des collectivités. Ces réductions font partie du cycle de financement normal et ne traduisent pas encore des décisions à venir concernant le renouvellement des programmes ou du financement.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2016.[iv]

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental[v] (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
Cadres et réglementation du marché	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	42 207 492
Concurrence dans le marché et investissements	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	46 107 684
Spectre, télécommunications et économie numérique	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	117 906 335
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	311 415 582
Financement de la recherche-développement industrielle	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	244 450 613
Recherche, financement et services pour les petites entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	85 392 842
Compétitivité et capacité industrielles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	33 947 200
Développement économique des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	156 421 933

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	1 076 429 757	1 037 849 681
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et Faits saillants des états financiers

États financiers

Les principales données financières présentées dans ce RMR donnent un aperçu général de la situation et des opérations financières d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Elles devraient être lues conjointement avec les états financiers 2015-2016 se trouvant sur le site Web d'ISDE.[vi]

Sommaire des résultats financiers de 2016

Les résultats financiers sont liés à huit secteurs de programme et aux services internes connexes qui visent à rendre l'industrie canadienne plus productive et compétitive dans l'économie mondiale, améliorant ainsi le bien-être économique et social de la population canadienne.

État condensé des opérations (non audité)[5]
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2015-2016*	Réels 2015-2016	Réels 2014-2015 (redressés)**	Écart (réels 2015-2016 moins prévus 2015-2016)	Écart (réels 2015-2016 moins réels 2014-2015)
Total des charges	1 257 808 414	1 122 047 584	1 056 832 007	(135 760 830)	65 215 577
Total des revenus	232 175 530	233 698 794	223 964 778	1 523 264	9 734 016
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 025 632 884	888 348 790	832 867 229	(137 284 094)	55 481 561

* Selon l'état des résultats prospectifs de 2015-2016.
** Voir la note 16 des états financiers pour plus de détails.

Résultats prévus

Les résultats prévus sont basés sur l'état des résultats prospectifs de l'exercice 2015-2016 présenté dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. L'écart de 135,8 millions de dollars entre les résultats prévus pour 2015-2016 et les charges réelles de 2015-2016 s'explique par les baisses survenues dans un certain nombre de secteurs. Les dépenses associées au

[5] Les dépenses réelles présentées dans d'autres sections du présent document sont établies selon la comptabilité de trésorerie, alors que les points saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliants ces deux méthodes comptables sont présentés à la note 3 accompagnant les états financiers.

programme Un Canada branché, lancé en 2014-2015, ont été moindres que prévues pour 2015-2016 en raison du report des dates d'approbation et de début du fait de la tenue des élections fédérales en 2015. De même, les dépenses afférentes au PDT ont été moindres que prévues du fait des changements apportés aux exigences de financement du programme. Les dépenses afférentes au Programme de financement des petites entreprises du Canada ont diminué elles aussi en raison d'une baisse du nombre de réclamations pour prêt non remboursé. Les charges d'exploitation ont elles aussi été moindres que prévu pour 2015-2016, surtout en ce qui concerne les services professionnels et spéciaux. Les prévisions des dépenses se fondaient principalement sur les moyennes historiques.

Charges réelles

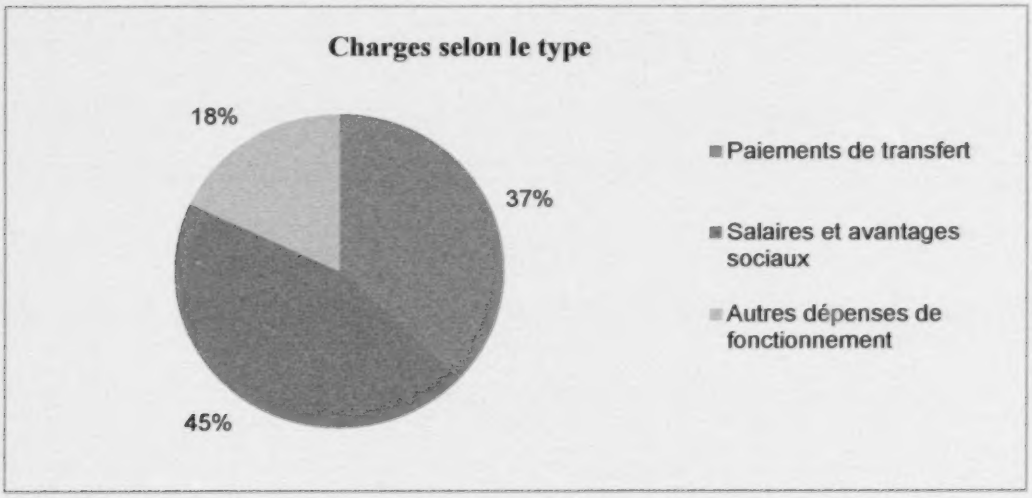

Le total des dépenses s'établissait à 1,1 milliard de dollars en 2015-2016, une hausse de 65,2 millions de dollars par rapport à 2014-2015. Cette hausse est surtout attribuable à une nouvelle dépense de programmes de paiements de transfert (programme Un Canada branché, Futurpreneur), et à des dépenses accrues par comparaison à l'an dernier pour le PDT et la Fondation canadienne pour l'innovation. Ces hausses ont été légèrement compensées par la diminution du financement de Génome Canada et de CANARIE.

Revenus réels

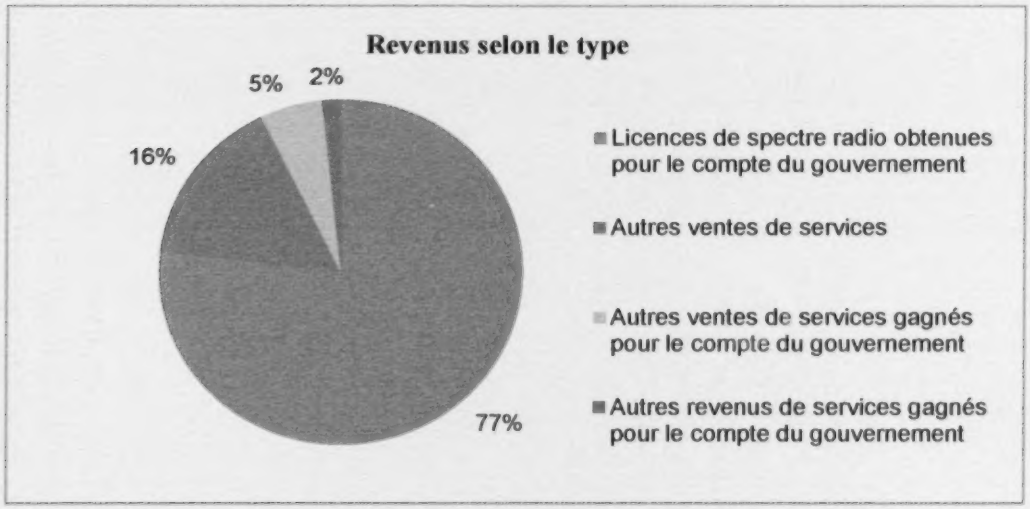

Les revenus totaux bruts se situaient à 1,5 milliard de dollars en 2015-2016, une augmentation d'environ 138 millions de dollars par rapport à 2014-2015, tandis que les revenus nets de 233,7 millions de dollars en 2015-2016 se sont accrus de 9,7 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les licences de spectre sont à l'origine de la majeure partie des revenus bruts rapportés dans les états financiers ministériels et expliquent en majeure partie la hausse observée depuis 2014-2015. En particulier, l'augmentation des revenus bruts correspond surtout aux revenus de licences du spectre des enchères du SSFE-3 et de la bande de 2 500 MHz. Ces revenus sont déclarés comme des revenus gagnés pour le compte du gouvernement, car le Ministère n'y a pas accès. Les autres ventes de services correspondent aux honoraires juridiques d'organismes comme l'OPIC, le Bureau du surintendant des faillites et le Programme de financement des petites entreprises du Canada et aux droits d'enregistrement collectés par ces mêmes organismes. Une partie de ces revenus ne peut pas être dépensée à nouveau et est déclarée comme revenus gagnés pour le compte du gouvernement.

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015	Écart (2015-2016 moins 2014-2015)
Total des passifs nets	811 611 627	831 762 877	(20 151 250)
Total des actifs financiers nets	317 060 244	271 830 924	45 229 320
Dette nette du ministère	494 551 383	559 931 953	(65 380 570)
Total des actifs non financiers	123 911 393	113 038 990	10 872 403
Situation financière nette du ministère	(370 639 990)	(446 892 963)	76 252 973

Passifs nets

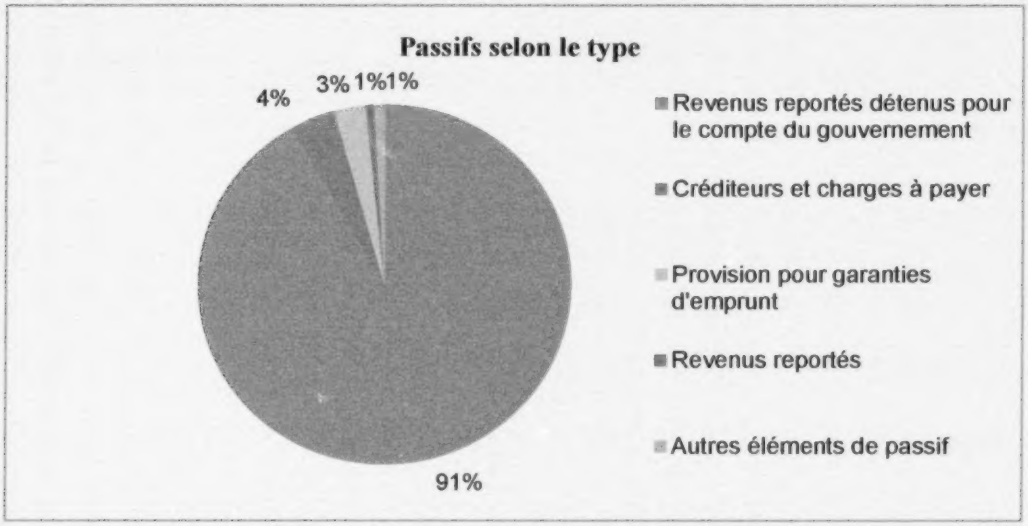

Le total du passif brut s'établissait à 9,7 milliards de dollars pour 2015-2016, une augmentation de 1,6 milliard de dollars sur douze mois, tandis que le passif net était de 811,6 millions de dollars, une diminution de 20,2 millions de dollars par rapport à 2014-2015. La hausse du passif brut est surtout attribuable aux revenus reportés provenant de la mise aux enchères du SSFE-3 et du spectre de la bande de 2 500 MHz. La majeure partie (99 %) des revenus reportés ne peut pas

être dépensée à nouveau par ISDE et est donc déclarée comme un passif détenu pour le compte du gouvernement.

Actifs nets

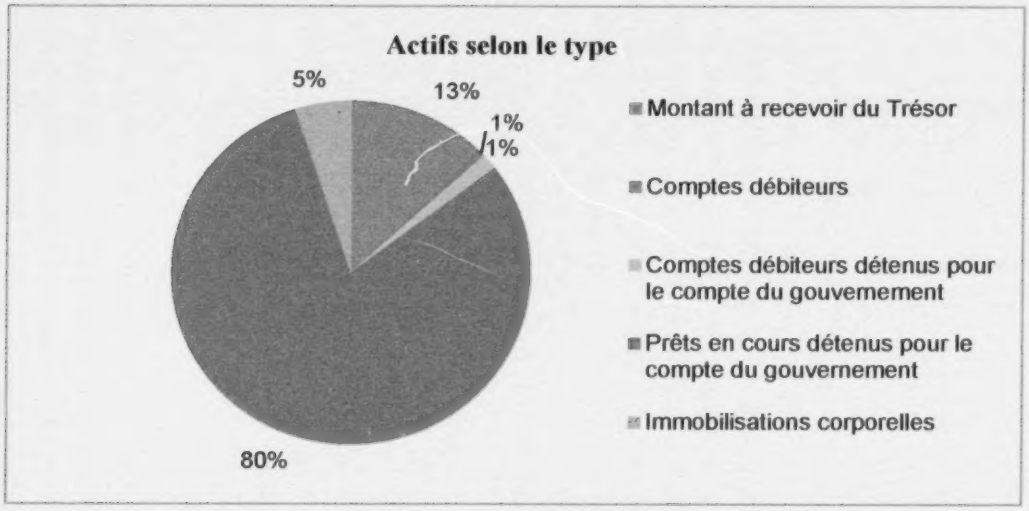

Le total des actifs financiers bruts était de 2,3 milliards de dollars pour 2015-2016, une augmentation de 1,1 milliard de dollars par rapport à 2014-2015, tandis que les actifs financiers nets s'établissaient à 317,1 millions de dollars, une augmentation de 45,2 millions de dollars sur douze mois. L'augmentation des actifs financiers bruts s'explique principalement par les modifications apportées aux accords de paiements de transfert, qui se sont traduites par l'établissement de nouveaux prêts en cours.

Section III : Analyse des programmes et des Services internes

Programmes

Programme : Cadres et réglementation du marché

Description

Ce programme réglemente et surveille divers aspects du marché canadien, notamment la métrologie commerciale, l'insolvabilité, la régie des sociétés dont la constitution en société sous le régime fédéral, la concurrence, la propriété intellectuelle, l'accès au marché et la consommation. Le programme permet d'élaborer et d'administrer les lois, les règlements, les politiques et les procédures du cadre; d'élaborer, d'établir et de s'assurer que ceux-ci respectent les réformes réglementaires et les normes connexes; en plus de consulter les diverses parties intéressées ainsi que les organismes du portefeuille. Dans l'ensemble, ce programme profite aux entreprises et aux consommateurs canadiens en assurant l'intégrité du marché.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a continué de mettre l'accent sur l'amélioration de l'accessibilité au marché canadien et de veiller à ce que les entreprises canadiennes soient bien placées pour être concurrentielles tant sur le marché intérieur que sur le marché international.

Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, le Ministère a mis sur pied le Bureau de promotion du commerce intérieur, qui a pour rôle d'aider les provinces et les territoires à parvenir à une entente visant la modernisation de l'Accord sur le commerce intérieur pour faire en sorte que les personnes, les biens, les services et les investissements puissent continuer de circuler librement au Canada. Le fédéral, les provinces et les territoires ont donné leur aval pour parvenir à la conclusion des négociations en 2016-2017.

L'exercice 2015-2016 aussi donné lieu à des progrès concernant un certain nombre de négociations commerciales internationales. Notamment, ISDE a collaboré avec Affaires mondiales Canada (AMC) à l'achèvement des travaux entourant les dispositions de l'Accord économique et commercial global (AECG) régissant les produits pharmaceutiques et a participé de concert avec des intervenants du secteur privé à des consultations sur l'AECG portant sur la mise en œuvre possible de l'Accord du Partenariat transpacifique (Accord du PTP).

Des représentants du Ministère ont conseillé le ministre et d'autres ministères fédéraux à propos de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), et à propos des négociations entourant l'Accord du PTP, l'Accord de partenariat économique Canada-Japon et un Accord de libre-échange Canada-Inde. Par ailleurs, des efforts ont été déployés en vue de

faire progresser des accords plurilatéraux sur des biens d'environnement et des échanges de services.

Tout au long de 2015-2016, ISDE a soutenu plusieurs modifications législatives afin de mettre en œuvre des progrès fondamentaux en matière de politiques ainsi que d'autres mesures destinées à aider les particuliers et les entreprises à se conformer aux cadres réglementaires du marché canadien.

En particulier, le 24 mars 2016, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a présenté les modifications proposées à la *Loi sur le droit d'auteur*. Ces modifications permettraient au Canada d'adhérer au Traité de Marrakech, un accord international visant à aider les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés à accéder aux œuvres publiées dans des formats qui leur sont accessibles.

Pour favoriser une plus grande exactitude de la métrologie commerciale, plus de 155 000 appareils ont fait l'objet d'une inspection après l'introduction de fréquences d'inspections obligatoires dans huit secteurs d'activité, soit 2,3 fois plus d'appareils qu'au cours de l'année ayant précédé l'entrée en vigueur des exigences obligatoires. Cela a considérablement accru la détection et la correction de mesures inexactes sur le marché. De plus, une nouvelle approche de mise en application progressive destinée à résoudre le problème de l'inexactitude des mesures a été mise en œuvre et s'est traduite par l'imposition de la toute première sanction administrative pécuniaire pour non-conformité aux lois régissant la métrologie commerciale.

Par la mise en œuvre d'un programme de conformité à jour des syndics autorisés en insolvabilité, le Bureau du surintendant des faillites privilégie le fait de soutenir et d'encourager la conformité volontaire au cadre réglementaire et de travailler activement au règlement rapide des problèmes de conformité.

Plusieurs changements ont été apportés à l'administration du cadre juridique de la propriété intellectuelle en 2015-2016 afin de mieux aligner les processus canadiens en matière de propriété intellectuelle avec les normes internationales. Par exemple, des activités de réglementation visant à tenir compte de modifications déjà apportées à la *Loi sur les brevets* et aux *Règles sur les brevets* ainsi qu'à la *Loi sur les dessins industriels* permettront au Canada d'adhérer à certains traités internationaux, ce qui facilitera pour les innovateurs l'obtention de droits de propriété intellectuelle. ISDE a aussi mis en œuvre la Classification de Nice servant à classifier les biens et les services visés par un enregistrement de marque.

Le Ministère a aussi poursuivi les efforts visant à accroître la rapidité des modalités d'octroi de brevet. Par ses efforts soutenus et l'affectation de ressources, ISDE est parvenu en 2015-2016 à

réduire le temps d'attente entre la soumission d'une demande de brevet et l'octroi de celui-ci de plus d'un mois en moyenne par comparaison à 2014-2015.

En 2015-2016, ISDE a examiné des solutions technologiques censées accroître l'efficience tant au profit du Ministère que de ses utilisateurs finaux, et améliorer le service à la clientèle dans plusieurs de ses activités de réglementations, notamment en ce qui a trait à l'administration de la propriété intellectuelle, aux services de constitution en société et à la surveillance du système d'insolvabilité.

En 2015-2016, les efforts déployés par le Ministère en ce qui a trait au marché ont notamment consisté à investir dans des outils améliorés à l'intention des consommateurs canadiens. ISDE a mis en ligne sa page Facebook *Questions d'argent*, qui présente aux Canadiens de l'information objective, crédible et fiable provenant du gouvernement du Canada sur la fraude, l'endettement et les droits des consommateurs. Avec plus de 25 000 abonnés, la page suscite de plus en plus d'intérêt. ISDE a aussi lancé un nouveau produit en ligne intitulé *Six étapes pour sortir de l'endettement* pour aider les Canadiens à mieux gérer leurs finances.

Le rendement global des cadres du marché a été variable. Sur le plan international, le Canada s'est classé premier parmi les pays du G7 en 2015-2016 quant au cadre propice au démarrage d'une entreprise. Cela, combiné à un troisième et à un cinquième rang quant à la protection de la propriété intellectuelle et à la résolution des cas d'insolvabilité, respectivement, a permis au Canada de se classer globalement au troisième rang pour l'efficacité des cadres et de la réglementation de son marché parmi les pays du G7 en 2015-2016.

L'écart considérable observé en 2015-2016 entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées est essentiellement imputable au sous-programme Propriété intellectuelle, qui inclut les excédents accumulés par l'OPIC depuis sa création en 1994. L'OPIC est un organisme relevant du Ministère qui est entièrement financé par les revenus qu'il génère. En 2015-2016, le total des revenus de l'OPIC était d'environ 156 millions de dollars, et l'organisme a utilisé près de 152 millions de dollars pour financer ses activités. La différence a été ajoutée à l'excédent accumulé de l'OPIC et pourra être utilisée ultérieurement. Comme l'intention n'est pas de dépenser la partie surplus accumulé au cours d'un exercice quelconque, l'OPIC n'utilise qu'une partie de ces ressources en fonction de ses besoins.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
56 111 095	56 111 095	220 925 261	42 207 492	(13 903 601)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
1 730	1 729	(1)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les normes de service sont respectées	Le pourcentage moyen des normes de services respectées	90 %	95 %
Les cadres et la réglementation du marché canadien sont conformes aux normes internationales	Classement du Canada parmi les pays du G7 en matière d'efficacité du cadre et de la réglementation du marché pour le démarrage d'une entreprise, la résolution des cas d'insolvabilité et la propriété intellectuelle	1er	3e

Programme : Concurrence dans le marché et investissements

Description

Ce programme applique les lois fédérales relatives à l'enquête sur la conduite anticoncurrentielle et la réglementation générale des échanges et du commerce à l'égard des pratiques commerciales, y compris l'examen des fusions et des investissements étrangers importants. Il protège, promeut et défend l'efficience des marchés d'une manière qui favorise la croissance économique et l'innovation, offrant aux consommateurs et aux entreprises des prix compétitifs et un plus grand choix de produits.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le Ministère a poursuivi son analyse des investissements étrangers et de leur incidence sur le marché canadien. En 2015-2016, ISDE a reçu et certifié 655 avis présentés par des investisseurs étrangers.

ISDE a fourni au ministre l'information requise pour l'aider à déterminer quel serait l'avantage net probable pour le Canada des divers investissements proposés. En 2015-2016, le ministre a approuvé 15 demandes aux fins d'examen.

En 2015-2016, le Bureau de la concurrence (le Bureau) a utilisé tous les moyens à sa disposition pour promouvoir et faire respecter la conformité à la *Loi sur la concurrence*. Le Bureau a conclu plusieurs cas à risque élevé, dont 64 enquêtes portant sur des cas de non-fusion et 221 examens de cas de fusion, ce qui s'est traduit par des économies considérables pour les consommateurs.

En particulier, le Bureau a conclu une entente de consentement avec Telus au sujet d'indications fausses ou trompeuses dans des publicités de service de messagerie texte à supplément diffusées dans des fenêtres publicitaires, des applications ou sur les médias sociaux. En vertu des termes de l'entente, Telus était tenue d'accorder des rabais allant jusqu'à 7,34 millions de dollars à certains clients de services sans fil, anciens ou toujours actifs, et à verser 250 000 $ à des groupes de défense des consommateurs et de recherche sur la consommation.

Le Bureau a aussi poursuivi son combat contre les activités collusoires d'entreprises qui cherchent à fixer les prix ou à truquer les soumissions plutôt qu'à se concurrencer. En 2015-2016, le Bureau a obtenu son huitième aveu de culpabilité dans le cadre de son enquête sur les composants de véhicule automobile. Toyo Tires & Rubber Co., Ltd s'est vu infliger une amende de 1,7 million de dollars pour son implication dans un complot de truquage des offres. Depuis avril 2013, l'enquête visant le secteur des composants de véhicules automobiles menée par le Bureau a amené les tribunaux à imposer des amendes totalisant plus de 70 millions de dollars.

En ce qui a trait à la promotion de la concurrence, le Bureau a amélioré sa collaboration avec ses partenaires nationaux et étrangers, a augmenté ses activités de sensibilisation auprès des entreprises et des consommateurs canadiens et a prôné les avantages d'une concurrence accrue dans les grands secteurs réglementés de l'économie. Les efforts ainsi déployés comportaient la publication d'un livre blanc recommandant la refonte de la réglementation régissant l'industrie du taxi pour donner les mêmes chances à tous les intervenants, stimuler la concurrence et élargir le choix. Le Bureau a aussi publié les deux premiers numéros du *Recueil des pratiques commerciales trompeuses*, une publication conçue pour promouvoir la conformité des publicitaires et des spécialistes du marketing à la *Loi sur la concurrence* et mieux faire comprendre cette loi et d'autres lois que le Bureau fait appliquer. Le premier numéro, consacré surtout à l'économie numérique, comprenait des articles traitant de la publicité en ligne au Canada, des avis de non-responsabilité et des petits caractères, et des critiques en ligne.

Le Bureau a aussi publié une version révisée du *Bulletin sur les programmes de conformité des entreprises*, qui a été consultée plus de 3 200 fois et qui présente aux entreprises canadiennes des conseils pour l'élaboration des programmes de conformité crédibles et efficaces. De plus, le Bureau a présenté des exposés sur la conformité et le truquage des offres aux intervenants du ministère et aux responsables des approvisionnements partout au Canada pour mieux les sensibiliser et les renseigner et prévenir et décourager ainsi le truquage des offres.

Les normes de service relatives à ces activités ont été satisfaites, et les économies pour les consommateurs, d'une valeur estimative de 2,9 milliards de dollars, découlant des mesures prises par le Bureau ont dépassé de loin la cible fixée[6]. Le Bureau a adopté le calcul des économies estimatives en août 2014, calcul qui s'inspire d'une méthodologie établie par l'Organisation de coopération et de développement économiques et par les autorités en matière de concurrence des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
47 089 170	47 089 170	47 656 936	46 107 684	(981 486)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
380	379	(1)

[6] Le résultat supérieur est dû au nombre de cas à risque élevé et de fusions survenus en 2015-2016. Les cas de fusion examinés par le Bureau varient considérablement en taille et en incidence potentielle d'une année à l'autre et, par conséquent, les cibles relatives aux économies pour les consommateurs sont difficilement prévisibles.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les consommateurs bénéficient d'un marché compétitif	Économies annuelles estimatives réalisées par les consommateurs en raison des mesures prises par le Bureau pour faire cesser les activités anticoncurrentielles	515 millions de dollars	2,9 milliards de dollars
Les examens opportuns et précis procurent de la certitude au marché	Pourcentage de fusions et d'investissements étrangers examinés en fonction des normes de service	85 % pour transactions complexes et 90 % pour transactions non complexes	Transactions complexes : 85 % Transactions non complexes : 96 %

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique

Description

Ce programme permet aux Canadiens de profiter d'une économie numérique concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise l'innovation, la productivité et la prospérité future. Le programme est responsable d'élaborer et d'administrer les procédures, les normes et les règlements nationaux qui régissent les industries de la radiocommunication et des télécommunications. Il met également en œuvre les cadres législatifs et stratégiques visant à encourager la concurrence, l'innovation, l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure numérique, la confiance dans le cybermarché et l'adoption accrue de technologies de l'information et des communications par les entreprises. Le programme permet de maximiser les avantages pour le public du spectre par sa gestion efficace et efficiente, par l'entremise de licences de spectre et de radio, des enchères, et d'activités de conformité et d'application. Il protège les intérêts des Canadiens dans les télécommunications mondiales et il contribue au commerce international en ligne en négociant des traités et des accords internationaux. Ce programme réalise également des recherches avancées dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information afin de favoriser l'innovation et d'aider à l'élaboration de politiques, de règlements et à la réalisation de programmes.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a poursuivi les efforts visant le développement d'un secteur canadien des télécommunications concurrentiel, en particulier l'atteinte de l'objectif de politique consistant à faciliter l'accès au spectre aux nouveaux concurrents de toutes les régions.

En cours d'année, le Ministère a aussi fait des progrès en ce qui concerne l'offre d'accès supplémentaire au spectre, indispensable pour appuyer les services de communications mobiles

du Canada. Deux enchères du spectre ont donné lieu à l'octroi de 317 licences et ont généré des revenus de plus de 800 millions de dollars pour le gouvernement du Canada. Par ailleurs, ISDE a fait progresser des négociations complexes avec les États-Unis à propos de la réallocation conjointe du spectre de 600 MHz du secteur de la radiodiffusion vers les services mobiles commerciaux.

En 2015-2016, ISDE a aussi participé à un certain nombre d'autres consultations internationales sur des questions touchant au spectre et aux télécommunications. Notamment :

- ISDE a représenté les intérêts canadiens dans le cadre de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15), où le Canada a obtenu satisfaction par rapport à sept des huit grandes priorités qu'il s'était fixées;
- ISDE a fait avancer les priorités du Canada en matière de normes de télécommunications, d'attribution de fréquences et de positions orbitales par l'entremise de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de ses groupes de travail, ainsi qu'auprès du comité exécutif permanent de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL);
- ISDE a fait progresser l'Accord de reconnaissance mutuelle Canada-Mexique (ARM) sur l'évaluation de la conformité et a amorcé des discussions préliminaires avec la Chine sur la première phase d'un ARM, et avec la Corée, sur la deuxième phase d'un ARM, et ce, afin de faciliter l'importation et l'exportation de produits de télécommunication.

À l'appui des Jeux panaméricains et parapanaméricains, ISDE a fourni des services de gestion du spectre, notamment en autorisant plus de 2 600 fréquences et en offrant un service sur place pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des deux événements.

Dans le cadre de ses fonctions de réglementation et de mise en application, ISDE a adopté en 2015-2016 un nouveau régime de frais pour les licences satellitaires pour l'utilisation des bandes du spectre attribuées aux services fixes et de radiodiffusion par satellite. Le Ministère a aussi pris des mesures pour s'attaquer aux cas de non-conformité aux conditions des licences de spectre par la mise en place de sanctions administratives pécuniaires ainsi que des politiques et procédures connexes.

Le Code de sécurité 6 est une directive établissant des limites de sécurité pour l'exposition des personnes aux champs de radiofréquences au Canada. En 2014, Santé Canada a publié une version révisée du Code faisant état de nouvelles limites tenant compte de la stimulation des nerfs périphériques due à l'exposition aux émissions de radiofréquences. Une évaluation de l'incidence de la version révisée du Code sur les exigences et normes réglementaires publiée par

ISDE montre qu'il n'existait aucun mode opératoire de mesure reconnu assurant la conformité à ces nouvelles limites. Par conséquent, en 2015-2016, ISDE a pris la direction d'un comité formé de multiples parties prenantes clés (fabricants, experts, laboratoires d'essai) chargé de définir des modes opératoires de mesure permettant d'évaluer la conformité à ces nouvelles limites, et a aussi collaboré avec un équipementier dans le but de mettre au point et de fournir un nouvel appareil permettant de procéder à l'essai. Ces travaux contribueront à assurer la sécurité des Canadiens.

En 2015-2016, le Centre de recherches sur les communications (CRC) d'ISDE a mis l'accent sur les activités de recherche-développement en matière d'utilisation du spectre pour les services sans fil afin de faciliter l'élaboration d'une politique, d'un programme et d'un cadre réglementaire de gestion du spectre.

Au nombre de ces activités figuraient les projets de recherche Grand défi du CRC, qui consistaient surtout en démonstrations technologiques stratégiques ou de concepts novateurs visant à optimiser l'utilisation du spectre des radiofréquences du Canada. ISDE a aussi participé à des projets de collaboration stratégique avec l'industrie et le milieu universitaire axés sur le progrès des technologies des antennes, radio et des réseaux, et ce, pour rendre possibles les communications mobiles sur réseau 5G à large bande.

ISDE a aussi continué d'investir dans les systèmes internes qui soutiennent la gestion du spectre des radiofréquences et a procédé au lancement d'un nouveau système de gestion des licences de spectre.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts liés aux besoins en matière de rémunération qui ont été engagés en cours d'exercice pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex. le congé parental) et au financement supplémentaire reçu en cours d'année pour le Projet de modernisation des applications du spectre et le Centre de recherches sur les communications et à la hausse du taux de change du programme de paiements de transfert de l'Union internationale des télécommunications.

L'écart entre les équivalents temps plein prévus et réels est surtout imputable au fait que des employés d'ISDE travaillent à des projets financés par d'autres ministères, ainsi qu'à des retards dans la dotation planifiée.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
109 811 139	109 811 139	119 473 497	117 906 335	8 095 196

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
830	806	(24)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le Canada a une économie numérique en expansion	Investissements des fournisseurs de services de télécommunications	8 milliards de dollars	14,7 milliards (2014)
	Pourcentage de la population abonnée à la large bande (1,5 Mbps et plus)	79 %	80 % (2013)

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Description

Ce programme établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes qui visent à soutenir et à stimuler la recherche, le développement et l'innovation au Canada. Exécuté en collaboration avec les partenaires du portefeuille, d'autres ministères et des intervenants externes des secteurs public et privé, ce programme favorise un environnement propice à l'innovation et fait la promotion de l'excellence scientifique.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a entrepris des activités visant à soutenir l'élaboration du Programme d'innovation du Canada. Comme cela est énoncé dans le budget de 2016, le Programme d'innovation aura pour objectif de faire du Canada un centre de l'innovation mondiale propulsé par ses citoyens entreprenants et créatifs, ses capacités de pointe en sciences et en technologie, son excellente infrastructure d'innovation et la compétitivité internationale de ses entreprises. Dans le cadre de ses activités de soutien à l'élaboration du Programme, ISDE a rencontré des représentants de grandes et de petites entreprises, les chefs de projets scientifiques majeurs,

d'autres intervenants nationaux des secteurs scientifique, technologique et de l'innovation, et des organismes représentant le secteur de l'enseignement supérieur.

Le budget de 2016 prévoyait aussi plusieurs mesures d'investissement dans l'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire et des laboratoires fédéraux, de soutien de l'excellence en recherche et d'accélération de la diffusion et de la commercialisation du savoir dans des applications qui profitent à l'industrie et à l'ensemble de la société.

En particulier, en 2015-2016, ISDE a entrepris la création du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, un fonds de 2 milliards de dollars échelonné sur trois ans consacré à des projets stratégiques destinés à améliorer l'infrastructure de recherche et d'innovation. Le budget de 2016 prévoyait l'octroi des montants suivants : 95 millions de dollars additionnels par année aux conseils subventionnaires pour appuyer la recherche axée sur la découverte dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens; 237,2 millions de dollars pour appuyer les recherches et les applications en génomique; 50 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut Périmètre de physique théorique; et 14 millions de dollars sur deux ans au programme Globalink de Mitacs pour le financement des stages et des bourses. Tout le financement prévu au budget de 2016 sera pris en compte dans les prochains documents budgétaires.

Les mesures énoncées permettront au Canada de mettre à profit ses forces dans les secteurs de la génomique, des cellules souches, de la recherche sur le cerveau et de la physique, et de favoriser des découvertes qui contribueront à stimuler la croissance économique et à le positionner pour qu'il puisse réussir dans l'économie mondiale axée sur le savoir.

Les résultats du concours inaugural du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada ont été dévoilés en juillet 2015 : près de 350 millions de dollars sont octroyés à cinq établissements d'enseignement. En janvier 2016, 30 établissements étaient invités à soumettre une proposition complète de programme de recherche pour le deuxième concours, et les résultats finaux devraient être annoncés à l'été 2016.

ISDE a aussi pris part à des consultations avec des établissements d'enseignement canadiens qui accueillent des chaires d'excellence en recherche du Canada (CREC) afin d'améliorer leurs programmes dans le but de recruter à titre de titulaire de chaire des chercheurs de calibre mondial. Le Ministère a aussi appuyé les préparatifs entourant le troisième concours des CERC, dont le lancement est prévu en 2016.

En 2015-2016, ISDE a aussi mis sur pied un groupe fédéral de bailleurs de fonds de la recherche, formé des conseils subventionnaires, de la Fondation canadienne pour l'innovation et de

Génome Canada, et ce, afin de coordonner la participation du fédéral avec le secteur de la recherche postsecondaire et de réduire le fardeau administratif associé à la recherche.

Dans le cadre des efforts visant à promouvoir la recherche, l'innovation et le débat scientifiques au Canada, ISDE a participé en 2015-2016 à un certain nombre de projets conçus pour disséminer l'information et créer un environnement propice aux progrès scientifiques.

Le Ministère a aussi donné son appui à la priorité du gouvernement du Canada qui consiste à promouvoir un programme d'élaboration de politiques basé sur l'analyse et fondé sur la recherche scientifique rigoureuse et la transparence. À cet égard, ISDE a formulé des recommandations au ministre à propos de la création d'un poste de conseiller scientifique en chef qui aura pour mandat de veiller à ce que les travaux scientifiques menés au sein du gouvernement soient accessibles à la population, à ce que les scientifiques soient en mesure de parler librement de leurs travaux et à ce que les analyses scientifiques soient prises en compte dans le processus décisionnel du gouvernement.

Le Ministère a maintenu son appui au Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation pour la conception, la production et la diffusion publique de son rapport intitulé *L'état des lieux en 2014. Défis et occasions en matière d'innovation au Canada* (*Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada : Défis et occasions en matière d'innovation au Canada*[vii]). Ce rapport, publié en novembre 2015, analyse le rendement et les progrès du Canada en sciences, en technologie et en innovation par rapport à d'autres pays.

En particulier, de concert avec Environnement et Changement climatique Canada, ISDE a piloté l'élaboration du plan de mise en œuvre Science ouverte qui vise à promouvoir l'accès public aux publications scientifiques financées par le gouvernement et aux données connexes. ISDE a aussi défini dans les grandes lignes un plan devant permettre d'aller de l'avant pour rendre accessible au public l'information relative aux activités scientifiques et technologiques financées par le gouvernement.

ISDE a aussi continué de mettre l'accent sur le maintien et les progrès d'autres partenariats de collaboration existants tant à l'échelon fédéral que d'envergure internationale. Il s'agit notamment de la coordination horizontale de la politique scientifique et technologique de concert avec plus de 20 ministères et organismes et conseils subventionnaires à vocation scientifique, et de la participation à des rencontres internationales et multilatérales visant la coordination de l'élaboration des politiques et le partage des pratiques exemplaires. En 2015-2016, ISDE s'est aussi efforcé d'améliorer l'accès aux programmes fédéraux en consolidant et en harmonisant les programmes de promotion de la recherche et du développement ainsi que les projets d'innovation des entreprises.

Les écarts entre les dépenses prévues et réelles sous le régime du programme Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation sont des fluctuations normales attribuables aux changements dans le financement approuvé des programmes de subventions et de contributions. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées tient compte du financement supplémentaire reçu pendant l'année pour CANARIE, le Conseil des académies canadiennes et le projet Parlons Science, ainsi que de la réduction du financement prévu dans la loi pour Génome Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
304 380 758	304 380 758	319 761 313	311 415 582	7 034 824

* Le 4 novembre 2015, le gouverneur en conseil, sur recommandation du premier ministre, a chargé le ministre de l'Industrie de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*, fonction qui incombait auparavant au ministre des Ressources naturelles. Même si le transfert des responsabilités est entré en vigueur au cours de l'exercice 2015-2016, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada continuent d'assurer le financement pour toute la durée de l'exercice, et les dépenses sont présentées dans leur rapport ministériel sur le rendement respectif de 2015-2016.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
64	68	4

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'excellence du Canada dans le domaine de la recherche scientifique est maintenue	Indice de la moyenne des citations relatives du Canada	1,28	1,37 (données de 2014)
Les chercheurs sont attirés par le Canada et y restent	Total des chercheurs équivalents temps plein au Canada par mille emplois	8,4	8,8 (données de 2013)

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle

Description

Ce programme aide les entreprises canadiennes à accroître leurs activités de recherche développement (R-D) par des investissements dans des projets d'innovation et des collaborations sous forme de contributions remboursables et non remboursables. Les projets appuyés dans le cadre de ce programme doivent produire des bénéfices pour le Canada, dont des investissements stratégiques en R-D, le développement de nouvelles technologies et l'accroissement de la capacité, et de l'expertise du Canada dans le domaine de l'innovation.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a continué d'investir dans des activités de recherche-développement pour encourager le développement de nouvelles technologies dans des secteurs ciblés de l'industrie et pour améliorer les produits et procédés novateurs canadiens.

À cet égard, les efforts renouvelés du gouvernement du Canada pour placer au premier plan les secteurs des ressources du Canada du point de vue du développement et de l'utilisation de technologies et de procédés non polluants et durables ont joué un rôle vital. Ces efforts ont aussi été soutenus par l'engagement pris auprès de partenaires du portefeuille d'ISDE de cibler les occasions futures d'investissement stratégique qui mettent à profit les avantages régionaux et encouragent le développement et l'utilisation de technologies durables et qui sont susceptibles de se traduire par une diversification économique régionale accrue.

Juin 2015 a donné lieu au lancement du Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA), un programme quinquennal d'une valeur de 100 millions de dollars qui fournit des contributions non remboursables à l'appui de projets de démonstration de technologie et de création de prototypes pour les fournisseurs canadiens qui mettent au point des produits ou des procédés novateurs dans le secteur de l'automobile. Il s'ajoute aux initiatives qui appuient déjà ce secteur, comme le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA), en consolidant le bassin canadien de fournisseurs de pièces, en instaurant un climat favorable à la recherche et au développement dans le secteur de l'automobile, et ce, tout en accordant aux entreprises de nouvelles possibilités de se tailler une place dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

En ce qui concerne le FISA, ISDE a maintenu la prestation du programme en 2015-2016 tout en y apportant des changements d'ordre administratif qui ont notamment consisté à établir des normes de service et à revoir le cadre de risque du FISA pour évaluer les projets en réponse à une évaluation ministérielle antérieure et à un audit réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le Ministère a aussi réalisé des investissements importants dans des projets

novateurs par l'entremise de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et du nouveau Programme de démonstration de technologies (PDT) :

- En plus de ses projets pluriannuels en cours, ISDE a approuvé deux nouveaux projets sous le régime de l'ISAD en 2015-2016. L'ISAD a notamment pour objectifs d'encourager l'innovation chez les entreprises canadiennes de l'aérospatiale et de la défense, d'en accroître la compétitivité et de promouvoir la collaboration entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé. Du début du programme jusqu'à la fin de l'exercice 2015-2016, 35 projets de l'ISAD ont donné lieu à ce type de collaboration pour la phase de recherche-développement. Au cours de la même période, 33 projets ont abouti au développement de nouveaux produits, services ou procédés, et 25 autres projets, à la commercialisation de nouveaux produits, services ou procédés.
- Toujours en 2015-2016, ISDE a achevé l'évaluation de propositions de projets reçues pour le PDT. Les leçons apprises au cours des deux premières rondes de propositions de projets ainsi que les conseils formulés par des intervenants externes ont permis d'apporter des améliorations au programme. Il en sera tenu compte à l'avenir dans les conditions de participation afférentes au PDT.

En plus de ses activités de prestation de programmes, ISDE a continué de gérer des projets de Partenariat technologique Canada (PTC) approuvés avant décembre 2006 et de recevoir les remboursements afférents à ces projets. À ce jour, le total des remboursements provenant de projets du PTC se chiffre à 1,3 milliard de dollars, et les remboursements devraient se poursuivre jusqu'en 2035.

En ce qui concerne le rendement des programmes de paiements de transfert relevant du programme Financement de la recherche-développement industrielle, le montant du financement versé et des investissements à effet de levier du PDT était inférieur à la cible établie en raison du temps requis pour réaliser les deux premières rondes de soumission de projets avant l'achèvement des ententes de contribution.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles en 2015-2016 s'explique principalement par une demande moindre que prévue pour le programme et par les transferts internes approuvés de l'ISAD vers le Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO) et le programme Ordinateurs pour les écoles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
287 630 155	287 630 155	321 148 942	244 450 613	(43 179 542)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
80	73	(7)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans les industries	Valeur en dollars à ce jour des débours aux entreprises pour les activités de R-D	PTC (1996) : 3,16 milliards de dollars ISAD (2007) : 1,069 milliard de dollars PDT (2013) : 39,2 millions de dollars FISA (2008) : 261,5 millions de dollars	PTC : 3,16 milliards de dollars ISAD : 1 milliard de dollars PDT : 15 millions de dollars FISA : 342 millions de dollars PIFSA : 4,03 millions de dollars
	Montant en dollars à ce jour d'investissement du secteur privé mobilisé par dollar d'investissement d'ISDE dans les projets de R-D	PTC (1996) : 2,33 $ ISAD (2007) : 1,78 $ PDT (2013) : 1,00 $ FISA (2008) : 6,50 $	PTC : 2,33 $ ISAD : 1,82 $ PDT : Nil FISA : 7,08 $ PIFSA : 1,00 $

* La date de début des programmes est indiquée entre parenthèses.

† Les cibles du PIFSA n'ont pas été établies pour l'exercice 2015-2016, car le lancement du programme a eu lieu au milieu de l'année, en juin 2015.

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises

Description

Ce programme vise à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises ainsi qu'à favoriser l'entrepreneuriat. Il sensibilise le gouvernement aux défis auxquels les petites entreprises sont confrontées; partage des connaissances et des compétences sur les petites et

moyennes entreprises (PME), y compris les coopératives, dans plusieurs domaines, dont l'entrepreneuriat, le financement, l'innovation et les entreprises en croissance; il recommande des possibilités d'action; il réalise des programmes qui visent à soutenir les PME et l'entrepreneuriat dans l'ensemble du Canada.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a continué de soutenir les PME partout au pays pour les aider à prendre de l'expansion et à devenir concurrentielles sur le plan international. Les mesures de soutien ainsi déployées incluent notamment les modifications réglementaires et législatives annoncées le 10 mars 2016 par le ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme et qui visent à améliorer et à moderniser le Programme de financement des petites entreprises du Canada (Programme FPEC). Ces modifications faciliteront l'accès de ces entreprises au financement reposant sur l'actif, particulièrement pour les petites entreprises en démarrage, et réduiront le fardeau du remboursement du programme pour stimuler l'intérêt tant des emprunteurs que des bailleurs de fonds. Le Ministère a poursuivi les efforts de promotion du programme en offrant partout au pays divers produits éducatifs et séances de formation aux institutions financières et aux organismes de soutien de la petite entreprise.

ISDE a aussi fait de grands progrès dans la mise en œuvre de façons de faire plus efficientes en lien avec le Programme FPEC en encourageant l'utilisation accrue des technologies. Cela a notamment consisté à promouvoir la demande d'enregistrement de prêt en ligne et l'utilisation accrue du dépôt direct pour les réclamations et les remboursements afférents au Programme FPEC.

En 2015-2016, le service PerLE a accru sa visibilité avec l'adhésion de 118 nouvelles municipalités au service en ligne, ce qui a porté le nombre total de participants à 876 et a fait passer le pourcentage de la population canadienne couverte par le service à 74,1 pour cent. ISDE examine les possibilités d'exploiter le partenariat, le modèle de gestion et l'infrastructure du service PerLE pour élargir la gamme des services offerts.

Par l'entremise du Réseau Entreprises Canada, ISDE a procédé le 8 mars 2016 au lancement d'un projet destiné à rendre hommage aux femmes entrepreneures du Canada. Ce nouveau volet attire l'attention sur des femmes canadiennes qui ont créé des entreprises florissantes, qui ont contribué à l'essor économique par la création d'emplois ou dont les activités de mentorat ont motivé une nouvelle génération d'entrepreneurs.

En collaboration avec l'Agence du revenu du Canada, ISDE a poursuivi ses efforts visant à convaincre les responsables de programmes fédéraux destinés aux entreprises d'adopter le numéro d'entreprise (NE), ce qui permettra à ces dernières d'interagir plus facilement avec le

gouvernement. ISDE a entrepris avec d'autres ministères fédéraux de cerner les programmes prêts à figurer parmi les premiers à adopter le numéro d'entreprise.

En 2015-2016, ISDE a aussi réalisé des investissements visant à faire progresser son initiative de laboratoire de services, qui encourage les méthodes de réflexion sur la conception et la cocréation dans le but d'améliorer la prestation de services auprès des entreprises, et ce, tout en soutenant l'innovation dans le secteur public. Le laboratoire de services a parachevé son plan d'activités et a obtenu 20 projets de conception avec plus de 30 ministères participants, tout en attirant 11 autres projets éventuels.

De concert avec Statistique Canada, ISDE a analysé et publié les résultats de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* de 2014, qui fait état d'information essentielle sur l'accès des PME au financement, sur la croissance des entreprises, sur la participation aux activités d'affaires internationales, sur l'innovation et sur les caractéristiques des propriétaires. De plus, ISDE a administré et publié les résultats de l'*Enquête sur les conditions de crédit* de 2015.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
86 766 345	86 766 345	84 895 899	85 392 842	(1 373 503)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
100	100	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les PME canadiennes grandissent et deviennent plus concurrentielles à l'échelle internationale	Le pourcentage des entreprises dont les revenus totaux devraient augmenter au cours des 3 prochaines années	50 %	77 %

Programme : Compétitivité et capacité industrielles

Description

Ce programme aide les industries canadiennes à accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux et à améliorer leur capacité de développer et de commercialiser des produits et des services novateurs. Ce programme s'appuie sur la recherche et l'analyse et il établit des liens avec les associations, les gouvernements et les grandes entreprises afin d'acquérir des compétences relatives aux industries et aux secteurs canadiens. De telles compétences lui permettent de contribuer à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements visant à renforcer la contribution de l'industrie à la santé de l'économie canadienne. Ce programme collabore avec le secteur privé au développement industriel, il attire l'investissement et fait la promotion de l'expertise canadienne en plus de faire avancer les initiatives permettant d'accroître la productivité et de soutenir la croissance.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, ISDE a continué de renforcer le secteur manufacturier afin de favoriser la compétitivité des industries sur la scène internationale, et ce, tout en créant des emplois et en favorisant la croissance économique. Ses efforts se sont appuyés sur des programmes de recherche, d'analyse des politiques et de sensibilisation conçus pour permettre de mieux comprendre et soutenir les fabricants canadiens d'un certain nombre de secteurs d'activité, dont les sciences de la vie, les piles à hydrogène, la robotique et l'automatisation intelligente, la transformation des aliments et boissons, l'impression 3D et la fabrication additive.

Le Ministère a aussi collaboré avec d'autres ministères, les provinces, les territoires et les municipalités pour établir les priorités et appuyer la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies indispensables à la compétitivité du secteur manufacturier. Pour ce faire, il a notamment procédé à des examens techniques et à des évaluations de projets en lien avec le Fonds de fabrication de pointe de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Une autre grande priorité de l'exercice 2015-2016 a été le secteur touristique. Aussi ISDE a engagé un dialogue suivi avec les intervenants de l'industrie et les ministères et organismes fédéraux dans le cadre des réunions du comité directeur de la Stratégie fédérale en matière de tourisme. De tels efforts de collaboration sont venus appuyer l'élaboration par le gouvernement du Canada d'une approche coordonnée en matière de politique du tourisme, dont l'évaluation des possibilités et des défis propres au secteur du tourisme. En janvier 2016, ISDE a poursuivi sa démarche inclusive en s'efforçant d'instaurer un dialogue constructif sur le tourisme avec les provinces et les territoires dans le cadre d'une réunion du Conseil canadien des ministres du Tourisme.

Ces partenariats et collaborations stratégiques avec les secteurs public et privé ont joué un rôle déterminant dans la progression des travaux portant sur un certain nombre de questions liées au développement industriel et sectoriel. En 2015-2016, ISDE a organisé la conférence canadienne sur les grappes industrielles, où des intervenants de l'industrie et des représentants des gouvernements provinciaux et du milieu universitaire sont venus donner leur avis sur l'orientation du portail national de représentation graphique des grappes.

En ce qui concerne l'industrie aérospatiale, ISDE a poursuivi sa collaboration avec l'Association des industries aérospatiales du Canada et Aéro Montréal pour orienter les efforts conjoints visant la création d'un programme national de développement des fournisseurs du secteur aérospatial. ISDE a aussi participé au dialogue en cours avec le Comité consultatif de l'espace sur les thèmes possibles de travaux ultérieurs.

En 2015-2016, ISDE a consolidé la recherche et l'analyse internes, a recouru aux conseils d'un tiers indépendant et a entrepris d'importantes activités de mobilisation des intervenants pour orienter l'élaboration de solutions mettant à profit les investissements stratégiques du Canada par l'entremise de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), dont une proposition de valeur. Le Ministère a réorganisé un certain nombre d'éléments, d'outils et de mécanismes de la Politique des RIT afin d'attirer des investissements anticipés dans l'économie canadienne, particulièrement dans les PME, et de simplifier les formalités administratives. De plus, ISDE a accru sa transparence et son obligation de rendre compte des politiques des retombées industrielles et régionales (RIR) et des RIT par l'établissement de rapports destinés au public et faisant état de la mesure selon laquelle les entrepreneurs remplissent leurs obligations vis-à-vis du gouvernement du Canada.

ISDE a continué de soutenir les initiatives liées à la défense, notamment par les négociations entourant les modalités de RIR de la Stratégie nationale de construction navale pour la construction des navires hauturiers de science halieutique (NHSH). Vu la passation des contrats de construction du navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA) et des NHSH, la mise en œuvre de la Politique des RIR s'est traduite à ce jour par des engagements connexes de 3 milliards des dollars, dont 381 millions de dollars déjà achevés, 817 millions de dollars en cours, et 1,8 milliard de dollars à déterminer (au 4 janvier 2016). Du point de vue des retombées économiques, le volet des navires de gros tonnage de la Stratégie nationale de construction navale contribuera à lui seul à raison de près de 4,4 milliards des dollars au PIP et créera, ou permettra de conserver, jusqu'à 5 500 emplois par année entre 2012 et 2022[7]. Le Ministère n'a pas non plus délaissé ses responsabilités en ce qui concerne les avions de combat interarmées F-35.

[7] Le rendement attendu est basé sur les contrats de construction de navires de gros tonnage octroyés à partir de mars 2016. On peut s'attendre à voir s'accroître ces retombées avec la signature de nouveaux contrats.

L'écart entre les équivalents temps plein (ETP) prévus et réels s'explique par la réorganisation interne et par un transfert d'ETP supplémentaires à l'appui de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
34 249 228	34 249 228	35 237 330	33 947 200	(302 028)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
211	235	24

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les industries canadiennes sont capables d'anticiper les risques et les occasions sur les marchés nationaux et mondiaux et d'y réagir	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'étendue de la chaîne de valeur »	6e	7e
	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'assimilation de la technologie par les entreprises »	6e	6e

Programme : Développement économique des collectivités

Description

Ce programme soutient le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario comme le font les organismes de développement économique régional dans d'autres régions du Canada. Son principal objectif consiste à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario en finançant, au moyen d'ententes de contribution, des projets de développement économique et communautaire réalisés par les secteurs public et privé et les organisations sans but lucratif, notamment le soutien des communautés minoritaires de langue officielle. Ce programme contribue également à améliorer l'accès de la population à Internet et à offrir des ordinateurs aux écoles de l'ensemble du Canada.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

L'accès au service à large bande dans les communautés rurales et éloignées est demeuré un secteur d'intervention privilégié d'ISDE en 2015-2016. Le budget de 2016 prévoyait jusqu'à 500 millions de dollars sur cinq ans pour élargir et améliorer le service à large bande dans les régions rurales et éloignées afin d'y améliorer l'accès aux services, notamment en éducation et en soins de santé, ce qui, en retour, devrait favoriser une productivité accrue et une meilleure interconnectivité des résidants.

Ce nouveau programme s'ajoute au programme Un Canada branché déjà en place, pour lequel plus de 300 demandes ont été reçues et 70 projets ont été approuvés en 2015-2016. Les projets retenus ciblent plus de 280 000 foyers destinés à bénéficier d'ici 2019 d'un service à large bande étendu et amélioré d'une vitesse minimale cible de 5 mégabits par seconde. ISDE a aussi continué de fournir l'accès à Internet haut débit par satellite dans les régions rurales du Canada par l'entremise du programme Large bande Canada, qui a pris fin en 2015-2016.

En 2015-2016, ISDE a aussi amélioré la prestation de programmes visant à soutenir le développement économique du Nord de l'Ontario par la mise en œuvre d'initiatives ciblées spécialement conçues pour cette région. Il s'agissait notamment de l'Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario et de l'Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario, qui ont contribué à améliorer le service à la clientèle et à accroître la participation au programme.

Le Ministère a aussi lancé le processus d'inscription au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 dans le Nord de l'Ontario, programme qui souligne le 150^{e} anniversaire du Canada par la rénovation, l'amélioration ou l'expansion des infrastructures et des installations communautaires existantes.

Par ailleurs, ISDE a continué de diriger les efforts visant à coordonner la réponse du fédéral aux possibilités et défis associés au Cercle de feu. De concert avec les principaux ministères et organismes fédéraux concernés, un financement sur plusieurs exercices de 13,2 millions de dollars a été approuvé à l'appui de 17 projets destinés à jeter de solides bases pour de nouvelles avenues de développement économique. Le gouvernement provincial doit encore se pencher sur un certain nombre de questions avant que l'industrie ne puisse investir dans le Cercle de feu, et il faudra davantage de temps pour que les projets entrepris dans les communautés autochtones ou avec elles permettent des activités de mobilisation fructueuses. Il existe des limites et des obstacles quant à la mesure selon laquelle les programmes nationaux peuvent aider les communautés autochtones individuelles, et il faudra en tenir compte pour le développement futur de la région.

L'audit du Programme de développement des collectivités achevé en 2014-2015 montre que les mécanismes de gouvernance, de gestion du risque et de contrôle de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) favorisent la réalisation du mandat et l'atteinte des priorités du programme. La mise en œuvre des recommandations s'est traduite par une meilleure surveillance des priorités du programme grâce à l'exécution d'une mise à jour semestrielle. FedNor a aussi raffermi son processus de gestion du risque en lançant un nouvel outil d'évaluation du risque et les lignes directrices connexes.

Par l'entremise du Programme des ordinateurs pour les écoles, le Ministère a continué d'améliorer l'accès au matériel informatique des apprenants canadiens. Par ce programme, ISDE a aussi contribué à faciliter l'intégration des réfugiés syriens au Canada en fournissant des ordinateurs et du soutien technique aux organismes qui s'occupent de leur réinstallation. Au total, le Programme a permis de fournir 64 809 ordinateurs remis à neuf à des écoles et à des organismes sans but lucratif qui viennent en aide aux Canadiens à faible revenu, aux aînés, aux communautés autochtones et aux nouveaux arrivants.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles s'explique par un transfert interne de l'ISAD vers le Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO) et le Programme des ordinateurs pour les écoles, ainsi que par un transfert du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) vers le PDNO. Il correspond aussi au financement supplémentaire reçu en cours d'exercice pour le Programme des ordinateurs dans les écoles et pour le programme de stages pour les jeunes dans les centres d'accès communautaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
150 391 867	150 391 867	171 973 037	156 421 933	6 030 066

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
112	119	7

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les entreprises et les organisations ciblées dans le Nord de l'Ontario stimulent la croissance économique	Nombre d'entreprises et d'organismes dans le Nord de l'Ontario créés, élargis ou conservés grâce à l'aide de FedNor	1 500	2 313

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, la prestation continue des services internes d'ISDE et ses initiatives mentionnées ci-dessous se fondaient sur de saines pratiques de gestion financière et étaient conçues pour améliorer la prestation efficiente et efficace des programmes et des activités.

Objectif 2020

Conformément aux buts d'Objectif 2020, ISDE a élaboré un programme intitulé Innovation 2020, un cadre exhaustif et intégré soutenant un large éventail d'initiatives de gestion et de mobilisation du personnel axé sur la modernisation de la culture du Ministère. Il englobe les activités et les recommandations du programme Objectif 2020 d'ISDE, les priorités en matière de gestion du Ministère et les activités destinées à mettre en œuvre des initiatives élargies du gouvernement du Canada; il fait en outre écho aux conclusions du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et intègre les commentaires que nous avons entendus de la communauté de nos gestionnaires et d'Interconnex sur les nouveaux moyens à mettre en œuvre pour favoriser la collaboration grâce à laquelle nous réaliserons le très large mandat de notre Ministère et portefeuille dans toutes les régions du pays. Cela permet au Ministère de centrer ses

investissements — en temps et en ressources financières et humaines — sur des secteurs qui changent réellement les choses au sein du Ministère et du gouvernement dans son ensemble.

Le cadre est axé sur trois grandes priorités du Ministère : une main-d'œuvre agile, une saine gérance et un fonctionnement unique. Une main-d'œuvre agile permet au Ministère de déplacer ses ressources pour relever rapidement les nouveaux défis et réagir aux nouvelles priorités et questions. Pour rendre une organisation plus agile, il faut entre autres soutenir le perfectionnement de nos employés et investir dans les processus et les technologies qui leur permettent de travailler avec plus de souplesse. En 2015-2016, le Ministère a lancé le Programme d'affectations temporaires (PAT). Ce programme fournit un système en ligne d'affichage de postes à temps partiel de brève durée (jusqu'à 7,5 heures/semaine pour un maximum de 16 semaines), de postes à temps plein (de 2 à 29 jours) de brève durée et de présentation de candidatures. ISDE a également amélioré la communication avec les Canadiens par des appels sur vidéo qui appuient l'équipe des Services aux entreprises – une première pour notre Ministère et le gouvernement fédéral.

Une saine gérance veut dire produire des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens et mobiliser les employés pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Le Ministère a lancé son Initiative d'un milieu de travail respectueux, sain et inclusif qui encourage le dialogue à tous les niveaux d'emploi sur la diversité et l'inclusion, ce qui stimule en retour la productivité. Plusieurs autres possibilités de mobilisation et des forums ont été mis en œuvre, entre autres les sondages *Le pouls des gestionnaires*, une utilisation grandissante des méthodologies LEAN dans le cadre desquelles des équipes de travail entières et des clients internes collaborent à la recherche de meilleurs moyens de travailler, ainsi que la création officielle du nouveau Comité sur l'inclusion au Ministère.

Le fonctionnement unique est axé sur des activités qui renforcent l'approche d'ISDE en matière de gestion des priorités horizontales. Pour ce faire, il faut des outils efficaces et novateurs pour tisser des liens et collaborer; accéder à l'information grâce à laquelle concevoir des solutions novatrices; et mobilier la puissance de nos réseaux internes. En 2015-2016, le Ministère a abordé d'une manière particulière la communication et le partage de l'information pour relier les idées et les activités de tout l'effectif. Dans ce contexte, ISDE a lancé de nouveaux modes de communication interne comme la Série sous le feu des projecteurs portant sur des sujets tels que les conflits; la rétroaction, reçue et donnée; les valeurs et l'éthique; l'intelligence émotionnelle; les milieux de travail respectueux, sains et inclusifs. Le Ministère a également organisé des activités d'apprentissage et de partage de l'information par des présentations d'équipe à d'autres employés du Ministère et dans le cadre de la série mensuelle interactive « Mode de vie » animée par Interconnex.

Services des communications internes

Tout au long de 2015-2016, ISDE a consolidé ses communications internes en assurant en tout temps une communication claire et rapide par l'entremise d'un site Intranet et d'un bulletin d'information interne et par la diffusion de courriels à l'ensemble du personnel. L'utilisation des médias sociaux, comme le compte twitter du sous-ministre et un service de Twitter Chat, a aussi contribué à mieux mobiliser les employés.

Ressources humaines

En 2015-2016, ISDE a continué d'harmoniser son approche en matière d'apprentissage avec le plan et le modèle de prestation de formation de l'École de la fonction publique du Canada.

Le Ministère a simplifié son processus de dotation, notamment par l'application d'une nouvelle politique de dotation interne qui tient compte des changements apportés au cadre stratégique, à la structure de délégation et au cadre de surveillance de la Commission de la fonction publique.

ISDE a mis en œuvre une stratégie de transformation des ressources humaines de l'entreprise d'une durée de trois ans visant à améliorer les services de ressources humaines internes et à les aligner avec les efforts de modernisation des ressources humaines déployés à l'échelle du gouvernement.

L'embauche d'étudiants et la création d'emplois provisoires pour eux demeurent prioritaires pour ISDE, et le recours à des programmes et mécanismes d'embauche d'étudiants augmente progressivement. Mentionnons à titre d'exemple la campagne de Recrutement postsecondaire servant à identifier les entrants au nouveau Programme de perfectionnement des EC du Ministère.

Gestion de l'information et technologies de l'information

ISDE a poursuivi la mise en œuvre des initiatives de transformation du gouvernement du Canada dans les domaines des technologies et de la gestion de l'information, dont Gouvernement ouvert, GCDocs et l'Initiative de transformation des services de courriel.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement réservé pour couvrir les coûts afférents aux avantages sociaux qui doivent être ajoutés lorsque des fonds d'exploitation sont transférés de postes non salariaux vers des postes salariaux. Les coûts afférents aux avantages sociaux sont inscrits sous le programme Services internes pour en faciliter l'administration.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
94 072 400	127 072 400	137 436 859	131 984 816	4 912 416

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
1 194	1 202	8

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles dans le site Web d'ISDE.[viii]

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles dans le site Web d'ISDE.[ix]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Audits et évaluations internes
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Financement pluriannuel initial
- Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[x]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Secteur de la gestion intégrée
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
2e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Courriel : ic.info-info.ic@canada.ca
Télécopieur : 613–954–2340

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture) : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

cadre pangouvernemental (whole-of-government framework) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (target) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures) : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures) : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (voted expenditures) : Dépense approuvée annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (full-time equivalent) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator) : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

plan (plan) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (priorities) : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (Departmental Performance Report) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des

plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (Report on Plans and Priorities) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

rendement (performance) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (result) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (Government of Canada outcomes) : Ensemble de 16 objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans 4 secteurs de dépenses du Cadre pangouvernemental : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

i. *Loi sur le ministère de l'Industrie*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-9.2/
ii. **Le Programme d'innovation du Canada**, https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/fra/accueil
iii. **Lettres de mandat des ministres**, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
iv. **Comptes publics du Canada 2016**, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
v. **Cadre pangouvernemental**, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-eng.asp
vi. **États financiers 2015-2016**, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07577.html
vii. *L'état des lieux en 2014*, http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/vwapj/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf/$file/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf
viii. **Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur**, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07578.html
ix. **Tableaux de renseignements supplémentaires**, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07578.html
x. **Rapport sur les dépenses fiscales**, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp